

Extrait du Nice Premium

<http://www.nice-premium.com>

Les associations ont leur relais à Nice

- Associations -

Date de mise en ligne : dimanche 19 mars 2006



Nice Premium

C'est au 12 de la rue Delille que les associations azuréennes peuvent trouver tout le nécessaire à leur bonne marche et à leur évolution dans le domaine associatif. Salle de réunion, conseils, domiciliation, aide juridique et comptable, tels sont les principaux services proposés aux dirigeants et responsables associatifs de Nice et de la région.



Afin de simplifier l'embauche, les démarches administratives comme les salaires et les déclarations sociales, le relais des associations est mandaté « Tiers de confiance » et un dispositif « Impact Emploi », mis en place par l'URSSAF, est disponible pour les associations de moins de 10 salariés.

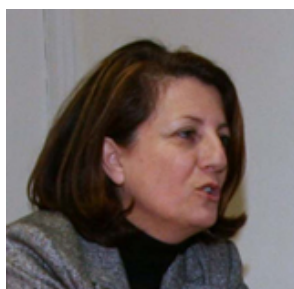
Appartenant au réseau M.A.I.A. (Mission d'accueil et d'information des associations), le relais des associations est placé sous la responsabilité du délégué départemental à la vie associative.

Mais outre ces aspects techniques, ce qui caractérise le plus ce relais c'est l'amabilité et la compétence dont fait preuve l'ensemble de cette équipe sous la houlette de sa Présidente Nelda Goglio que nous avons rencontré dans ce relais qui lui tient tant à coeur.

Pour plus de renseignements :

contact@relaisdesassociations.org

Tel : 04 93 80 42 36



Nice Première : Nelda, présentez-nous le Relais des Associations ?

Nelda Goglio : Le Relais est une structure associative qui depuis 11 ans aide par ses conseils plus de 1000 associations par an. On peut y trouver tous les services administratifs, comptables et informatiques qui aident au développement d'un projet associatif.

Le Relais crée également des évènements regroupant plusieurs associations afin de valoriser l'action de chacun et

de fédérer des associations autour d'une même action.

Nice Première : Combien d'associations utilisent vos services ?

NG : Plus de 1000 porteurs de projet viennent chercher des informations quotidiennement au Relais et nous comptons plus de 500 associations adhérentes sur toute la France.

Nice Première : Quelles sont vos prochaines manifestations ?

NG : 7 avril : Fête des associations musique et convivialité au rendez-vous

3 avril : un atelier sur "La structure juridique des Associations"

8 avril : atelier "Une communication efficace pour votre association"

13 avril : Journée Environnement sur l'eau et la désertification

24 avril : atelier sur "Comment financer votre association"

20 mai : Fête de la solidarité

Nice Première : Comment vous-positionnez-vous par rapport à l'espace associations ?

NG : Les deux structures entretiennent peu de relations. Les principales différences se trouvent dans leurs statuts administratifs et l'étendue de leurs champs d'action.

Le Relais est une association loi 1901, dont l'engagement est de soutenir et d'accompagner les initiatives des porteurs de projets. Notre action n'a pas de limite géographique. Nous avons des adhérents dans tout le département ainsi que dans les départements limitrophes et également, à Paris. Le Relais des Associations s'efforce de créer des liens, au fil de ses rencontres. Il se positionne au centre d'un réseau associatif sans cesse en expansion.

L'Espace Association quant à lui, est une structure municipale mise en place par la collectivité pour offrir aux associations niçoises un lieu d'accueil et d'information.

Nice Première : Et si vous deviez nous parler de quelques associations ?

NG : Il m'est impossible de choisir parmi tous nos adhérents car beaucoup méritent d'être reconnus pour leurs projets porteurs, innovants et leur dynamisme.